

Brexit, causes et conséquences

De ce « Brexit » qui a sonné le glas de la vieille Union européenne, les causes ne sont pas financières et économiques d'abord, contrairement à la légende que voudrait répandre la vulgate au pouvoir ; mais elles sont essentiellement culturelles, civilisationnelles, et identitaires. Et institutionnelles surtout.

Ce vote dit le refus de l'Union européenne, en tant qu'elle dénie depuis toujours le principe de subsidiarité, en tant qu'elle repose sur une coalition d'intérêts bureaucratiques, normatifs et égalitaristes dans le pire sens du terme.

En tant qu'elle est une entreprise de négation du caractère propre de chaque pays, de chaque nation, de chaque peuple.

Ce vote du petit peuple anglais, celui des yeomen, les anciens hommes libres, est aussi l'expression du refus de la domination des puissances économiques en Europe.

De cette drôle Europe qui surveille sans protéger : qui n'est jamais là où il faut, ni sur le front de l'immigration, ni dans les relations internationales, avec le Proche-Orient, avec l'Afrique, avec l'est de l'Europe et la Russie.

Nos maîtres ont brandi des arguments matérialistes : en face d'eux se dressait l'âme de l'Angleterre.

Et c'est un gigantesque bras d'honneur qui a été fait à MM. Schulz, Tusk, Verhofstadt, Draghi et à leur nouveau TINA, There is no alternative.

Le peuple anglais a montré à la face du monde qu'il n'y a rien d'écrit d'avance, rien d'inéluctable.

Dans leur idéologie, les dirigeants de l'UE croyaient que leur domination durerait toujours.

Ils en sont pour leurs frais. Aujourd'hui, ils essaient de punir le peuple anglais, de façon encore une fois scandaleux.

Comme si l'on était à l'école, prouvant ainsi que leur Europe a été bâtie contre les peuples.

Voulant soi-disant éviter la dislocation, ils tentent d'accélérer le processus de séparation avec le Royaume.

Mais c'est ainsi qu'ils risquent de produire le contraire de ce qu'ils souhaitent, et provoquer cet éclatement.

Bâtir la vraie Europe demain, celle que nous appelons de nos vœux depuis tant d'années, ce sera enfin renoncer au modèle jacobin français qui a été imposé à l'UE et aller vers un « girondisme », une confédération à la suisse, qui respecte les peuples, leurs coutumes, et la subsidiarité.

Des patries libres dans une Europe libre.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Erdogan : avec qui négocions-nous ?

En matière de politique extérieure, les États ont toujours raison de privilégier ce que l'on appelle la Realpolitik, c'est-à-dire de juger que leurs intérêts vitaux peuvent prévaloir sur des questions strictement morales.

Autrement dit de traiter avec des régimes qu'ils peuvent réprouber sur certains plans, ceci dans le but d'éviter de vains conflits qui pourraient entraîner pis que le mal que l'on cherchait à éviter.

Cependant, cette politique est par définition sujette à des restrictions et à des limites, sans lesquelles elle en viendrait à confondre définitivement le bien et le mal.

C'est à cette hiérarchisation et à cette discrimination que nous confronte Recep Tayyip Erdogan, le président turc.

Alors que l'on prêche la reprise du dialogue avec l'Iran et avec la Syrie de Bachar El Assad, on serait mal venu d'écarter toute discussion avec l'homme fort de la Turquie.

Pourtant, les circonstances n'étant pas les mêmes, il convient de savoir où

s'arrêter.

D'abord, la Turquie n'est pas en état de guerre civile, malgré le conflit avec le peuple kurde, succession d'actions terroristes et de répression aveugle.

Le pays ne risquant pas d'imploser, l'Europe n'est pas tenue de soutenir aveuglément le régime en place.

Au contraire, elle devrait l'appeler au respect des droits de l'homme, la politique antiterroriste qu'il mène étant tout sauf claire et nette.

De même, le double jeu que déploie Ankara vis-à-vis des groupes islamistes en Syrie, avec Daech même à une certaine époque, devrait nous alerter sur la responsabilité de la Turquie dans les flots de réfugiés arrivés sur son sol qu'elle nous somme dans le même temps de prendre en charge financièrement.

Car c'est pas moins de 6 milliards d'euros que l'Europe a promis à Erdogan en échange du maintien de migrants sur son sol, Europe qui dans le même temps a soumis la Grèce à un régime financier tellement strict que son Etat a presque disparu, la rendant elle-même incapable de gérer l'afflux des réfugiés.

Avec la gestion désastreuse de la crise grecque, on a achevé le malade et l'on se retrouve dans la main d'un voisin qui ne nous veut pas du bien.

Car les grands coups de menton d'Erdogan dans ses relations internationales augurent du pire : de chantage vis-à-vis de l'Europe, notamment sur les visas pour ses administrés, en outrages diplomatiques - aux Etats-Unis pour la mort de Mohammed Ali, en Allemagne avec les députés d'origine turque ayant voté la reconnaissance du génocide arménien, puis avec la révocation de l'ambassadeur de l'UE à Ankara - en passant par les agressions caractérisées, comme l'avion russe abattu à sa frontière, celui qui se rêve en Atatürk à l'envers se comporte comme un boute-feu sur tous les plans.

Que dire encore sur sa vision de l'islam, extrêmement rigoriste, qu'il diffuse pendant qu'il réclame son intégration dans l'Union européenne ?

Décidément, tout prouve que nous ne traitons pas avec un ami.

Et précisément si l'on veut éviter un conflit à venir, il est temps de lui montrer quelle est la limite à ne pas franchir.

Pour cela, on aura besoin, plus que jamais, d'hommes forts à la tête de la France et de l'Europe.

Charles Millon Ancien

ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Le Brexit vu par Charles Millon

Disons-le tout net, que les Britanniques choisissent par referendum le 23 juin de quitter l'Union européenne ne produira certainement pas la catastrophe annoncée par des medias et des politiques surfant sur les peurs.

En tout cas, pas pour les sujets de la Reine.

Les craintes de la City, que l'on n'est d'ailleurs pas obligé d'écouter complaisamment, sont injustifiées : la place financière londonienne ne doit pas tant sa position prédominante à l'Europe qu'à sa longue histoire et au cadre juridico-financier anglo-saxon.

De plus, sur un plan strictement comptable, ce sont bien 11 milliards de contributions qui, malgré le rabais britannique, reviendront dans la poche de l'Etat.

Aux dirigeants du Royaume-Uni de décider ensuite comment ils répartiront ce bénéfice. Enfin, les sondages révèlent tous une fracture ouverte entre les élites gagnantes de la mondialisation et un peuple qui n'en peut plus de la destruction de ses emplois, de la concurrence des travailleurs étrangers, de l'immigration massive, de la fin de sa culture propre et des normes imposées depuis Bruxelles.

Or, jusqu'à preuve du contraire, personne ne peut reprocher à un peuple, surtout si ancien, de vouloir disposer de son propre destin.

Non, ce « Brexit » sonnerait surtout le glas de la forme européenne, bureaucratique et centralisée, que l'on a imposée au continent depuis quarante ans, comme s'il n'existait pas d'autre choix.

Ce oui au « Leave » serait une réponse, certes abrupte mais pourtant justifiée, à la disparition du principe de subsidiarité dans le fonctionnement des instances européennes, à la morgue de ses dirigeants non élus (quel Britannique a déjà rencontré MM. Juncker et Tusk ?), à un monde, enfin, conçu sur le seul modèle d'une standardisation des relations économiques, environnementales, sociétales.

Un modèle qui fait fi des particularités autant que de la raison, dans lequel chacun doit indifféremment accepter l'ouverture des marchés, la concurrence libre mais faussée, l'adhésion au multiculturalisme, le mariage gay et la PMA, les

migrants par vagues gigantesques, la sous-culture hollywoodienne, enfin l'anomie générale.

Un monde où la démocratie est un fantôme, le travail une denrée rare, l'éducation une idéologie, l'argent le dernier dieu. Peut-être les Anglais y perdront-ils économiquement durant quelques années - encore que cela ne soit pas prouvé.

Du moins auront-ils fait le choix de leur destin, de leur souveraineté et de leur identité.

Et c'est à quoi l'on reconnaît les hommes libres.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Handicap France : le système est au bord de l'implosion

Des millions de français sont tous les ans touchés dans leur chair à cette période de l'année : les parents d'enfants à besoin spécifiques.

En effet, tous les ans à cette période ce sont près de 10% des enfants en âge d'être scolarisés qui relèvent d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé, dont les parents vont commencer un véritable chemin de croix.

Les parents dont les enfants ont besoin d'aménagements spécifiques en raison de leur handicap, d'une aide humaine (AVS), d'une aide financière pour payer des soins indispensables non pris en charge par la sécurité sociale ou d'un ordinateur et des logiciels adaptés, doivent remplir un dossier MDPH.

Ce dossier, particulièrement ardu d'une dizaine de pages doit être complété par une multitude de documents : les bilans médicaux, les documents scolaires, les attestations, les jugements, les frais médicaux, les frais de garde.... C'est ainsi que certains dossiers font presque 200 pages.

Une fois cette démarche accomplie, les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) ont un délai théorique de 4 mois pour proposer un plan

de compensation du handicap pour chaque enfant.

Oui mais voilà, le système est au bord de l'implosion, les MDPH sont totalement débordées par le nombre de dossiers à gérer et les personnels des MDPH sont en souffrance tout comme les familles qui y ont recours.

Les mouvements sociaux se multiplient au sein des MDPH, tout comme le ras le bol de personnels attachés à protéger les plus faibles qui se retrouvent obligés de faire de l'abattage et finalement ne protègent plus grand-chose.

Le manque de personnel ou l'absence de personnels formés sur certains types de handicaps et notamment les handicaps d'origines neurologiques que sont le TSA (trouble du spectre autistique) le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) ou les troubles DYS (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie) entraînent des retards de traitements innombrables, des pertes de dossiers (volontaires parfois pour gagner du temps) et des téléphones qui sonnent dans le vide parfois pendant des semaines.

Les CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) sensées prendre toutes les décisions concernant les aides et les prestations à la lumière de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH ne se réunissent pas toujours par manque de temps et ce sont les gestionnaires de dossiers qui seuls prennent les décisions à la lumière des éléments dont ils disposent ce qui entraîne des notifications de prises en charge totalement aléatoires d'un dossier à l'autre ou d'un département à l'autre. Les parents qui sont en principe au cœur des dispositifs mis en place par la loi du 11 février 2005 concernant le plan de compensation du handicap proposé pour leur enfant ne sont finalement que très rarement informés des procédures et leurs choix très peu respectés.

Les procédures judiciaires des parents devant les TCI (Tribunal du contentieux de l'incapacité) ou devant la CNITAAT (Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail) se multiplient face à des orientations parfois totalement dénuées de tout fondement et contre l'avis des parents et des équipes de soignants.

C'est notamment le cas des notifications vers des IME ou des ITEP pour les enfants dont les troubles sont d'origines neurologiques.

Ces orientations continuent à se pratiquer en grand nombre malgré le fait que la Haute Autorité de Santé (HAS) le déconseille dans ses recommandations et que la France soit condamnée très régulièrement en raison du fait qu'elle s'acharne à exclure ou à parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n'ont rien à y faire et qui forcément y régressent.

Il faut que cela cesse. C'est évidemment la première initiative à prendre pour prévenir les causes de mauvais traitements dans ces institutions comme le recommandait le comité des droits de l'enfant de l'ONU le 4 février dernier.

Oui mais voilà, les IME et les ITEP sont financés, alors que les AVS et les AVSI (Auxiliaire de vie Scolaire) indispensables pour certains enfants mais dont le travail est également bénéfique pour l'ensemble des enfants des classes dans lesquelles ils sont présent, ne le sont pas.

Encore une fois, il est plus que temps que notre pays mette un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

Des milliards d'euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale pour faire fonctionner ces structures inadaptées ; les moyens financiers sont donc là.

En outre les enfants qui passent dans ces structures sont moins de 3% à faire des études supérieures, on les prédispose à la précarité et au chômage, voir pour certain à une dépendance et une prise en charge à vie.

Pour faire des économies de bout de chandelle on maintient des enfants en situation de handicap et dans le futur, ils resteront à la charge de la société pour un coût de plusieurs millions d'euros.

Pourtant ces futures adultes, s'ils avaient la possibilité de suivre un cursus scolaire normal pourraient dans leur grande majorité être totalement autonomes et indépendants économiquement.

Il est urgent d'agir, l'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé afin qu'il trouve plus tard toute sa place dans notre société.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde